

opposition. Quant à moi, je ne pense pas que le cultivateur de l'Ouest soit très inquiet de voir comment le prix des céréales est porté à un niveau qui lui permettra d'acquiescer ses frais de production, pourvu qu'il obtienne une aide quelconque. J'ai l'impression que les versements calculés d'après les superficies ensemencées ont été bien accueillis l'an dernier. Si les cultivateurs sont venus à Ottawa demander des versements d'appoint c'est parce que, entre autres raisons, ils ont jugé que ces versements étaient insuffisants. J'ai la certitude qu'une méthode quelconque autre que celles des versements d'appoint serait bien accueillie.

Nous avons, dans l'agriculture, certains excédents. Si nous obtenons nos prix minimums et des prix qui offrent un stimulant, les stocks ne manqueront pas de s'accumuler de manière à faire fléchir le niveau général des prix et par suite, à diminuer le soutien des prix. Le moment est venu de réfléchir sérieusement sur ces problèmes, car l'abaissement des prix de certains de ces produits agricoles finira par rendre impossible la réglementation de la production. Les dépenses d'un cultivateur sont fixes. Il doit faire face à des dépenses, et s'il ne peut le faire en exploitant une ferme comprenant 10 vaches et 50 porcs, mettons, il va certainement acheter plus de bestiaux pour accroître sa production afin de porter son revenu à un niveau qui lui permette de couvrir ses frais de production.

J'aimerais dire un mot sur la communication du ministre relative au prix minimum des porcs. J'estime que sa déclaration est très judicieuse et j'ai été très heureux d'apprendre qu'il se proposait d'ordonner une étude sur les versements d'appoint aux producteurs de profession.

L'une des réalités que nous devons reconnaître aujourd'hui est l'intensification de l'intégration verticale et de l'engraissement à forfait. A moins que quelque chose ne soit entrepris pour enrayer cette tendance, de nombreux cultivateurs se verront forcés d'abandonner leur activité, les petits cultivateurs surtout, dont la ferme familiale compte de 200 à 250 acres. Cette concurrence est à mon avis des plus injustes, car un grand nombre de marchands et de fabricants d'aliments pour bestiaux s'adonnent maintenant à l'engraissement des porcs et peuvent obtenir leurs céréales et mélanges aux prix de gros. Je prétends que cette concurrence est des plus injustes car l'écart entre le prix de gros et le prix que les cultivateurs doivent acquitter pour les provendes représente en soi un bénéfice suffisant pour tout individu s'adonnant à l'agriculture.

[M. Milligan.]

D'aucuns ont essayé de nous convaincre que l'agriculture est dans un état très prospère mais un excellent indice de la tendance actuelle nous est fourni par le nombre de cultivateurs qui abandonnent leur ferme pour se placer dans l'industrie. Ces dix dernières années, de 1948 à 1958, la main-d'œuvre agricole a été réduite de 1,227,000 à 774,000 personnes, soit une diminution de 37 p. 100. Il est possible que cette diminution soit en partie attribuable à la mécanisation et à l'incapacité où se trouve l'agriculture de rivaliser avec les salaires offerts par l'industrie.

On a entendu beaucoup de critiques au sujet de l'inefficacité des cultivateurs mais à mon avis, ce n'était là qu'une excuse invoquée par ceux qui ne connaissent rien à l'agriculture et qui veulent insinuer que l'industrie pourrait améliorer sa propre situation. Je crois qu'aucune industrie n'a amélioré son efficacité autant, ou n'a subi autant de changements, que l'agriculture ces dix dernières années. Nous nous laissons peut-être encore distancer par d'autres secteurs de l'industrie mais d'après moi, l'agriculture est maintenant devenue une entreprise à très bon rendement.

Pour ce qui est du nombre des exploitations, nous en avons perdu, je crois, autant que nous devrions en perdre pour le moment. Il est sûr que certaines exploitations étaient trop petites pour être rentables. Aujourd'hui, toutefois, les gens qui travaillaient à ces fermes sont peut-être en meilleure posture que ceux qui exploitaient des fermes de moyenne importance, parce qu'au moins, ils ont pu obtenir des emplois dans l'industrie tandis que leur famille continuait à exploiter la ferme.

Il y a quelque temps, je lisais dans les journaux les observations du professeur Donnelly sur la marche des cultivateurs venus à Ottawa. Ils auraient mieux fait de réfléchir, aurait-il dit, que d'entreprendre pareille démarche.

L'hon. M. Martin: L'honorable député fait-il allusion au professeur S. Donnelly du Manitoba?

M. Milligan: Oui. Je ne pense pas qu'il se trouve de groupes de Canadiens qui réfléchissent plus sérieusement avant de réclamer que celui des cultivateurs. Je sais d'expérience, par mes contacts avec les organisations agricoles, que les cultivateurs ont tenu parfaitement compte du consommateur, des répercussions de leurs réclamations sur l'industrie et d'autres secteurs de notre économie avant de présenter quelque demande ou d'entreprendre quelque démarche que ce soit pour améliorer leur sort. Si d'autres groupes s'imposaient le même effort de réflexion avant de présenter des réclamations, notre économie se trouverait aujourd'hui en toute autre situation. Les cultivateurs ont